

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU MARDI 23 DECEMBRE 2013**

Séance du vingt-trois décembre deux mille treize à dix-huit heures trente

L'année deux mille treize, le vingt-trois décembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'installation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure s'est réuni, en la Salle des Augustins à Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Henri JEAN, Sous-Préfet de Dunkerque, sur la convocation qui lui a été faite le treize décembre deux mille treize.

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que les délégués communautaires auront pour rôle de désigner le nouvel exécutif de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) pour la période transitoire.

Ce soir, il s'agit de mettre en place le conseil provisoire de la CCFI.

Monsieur le Sous-Préfet indique que le territoire de la CCFI regroupe les 6 EPCI existants et s'étend aux 3 communes isolées, atteignant 100 000 habitants et 50 communes.

Ce sont des modalités particulières inhérentes à l'existence de 3 communes isolées.

Il rappelle que les communes ont élu leurs représentants qui vont élire le Président et les Vice-Présidents.

Monsieur le Sous-Préfet procède à l'appel des représentants avant de passer la parole au doyen d'âge.

Présents (84) : Francis AMPEN – Michel GILLOEN – Jean-Michel ALOSTERY – Marie-Paule BERTELOOT – Joël DECAT – Bruno DELOBEL – Yannick DESCAMPS – Michel ENTE – Jean-Pierre LEYS – Pascale PAVY – Suzanne TAYLOR – Francis SEGARD – Jean-Luc FACHE – Patricia MOONE – Daniel DERUYFFELAERE – Pierre BOURGEOIS – Danielle MAMETZ – Bernadette POPELIER – Fabrice BOULY – René DECODTS – Bernard WESTEEL – Christine ASSEMAN – Marie-Thérèse RICOUR – Gérard MARIS – Bernard DELASSUS – Jean-Pierre ALLOSSERY – Françoise POLNECQ – Didier TIBERGHIE – Hélène MACOU – Michel LABITTE – Odile SCHRICKE – Serge ROUSSEZ – Béatrice VEIT-TORREZ – Pascal DECOOPMAN – Pascale LARRIDON – Serge GAUJON – Marie-Pierre VERSTAVEL – Thierry WILLAËY – Isabelle BOUTEZ – Christèle CATRYCKE-QUETSTROEY – Ali BRAHIMI – Sandrine PRINCE – Pierre HAU – Francis BEHAEGEL – Julien DELASSUS – Jacques HERMANT – Damien DENNEQUIN – Michel LECOUSTRE – Max HERBAUX – Maurice PETITPREZ – Bernard DEBEUGNY – Michel VANDEVOORDE – David DECOOPMAN – Marie-France BRAURE – Didier MARCAGGI – Marc DUBOIS – Janine JOSSON – Jean-Claude MICHEL – Bernard DUSAUTIER – Régis DENAES – Stéphane DIEUSAERT – Jean-Claude BODART – Jean-Pierre DECOOL – Christine DEVULDER – Jean-Pierre VARLET – Dominique HALLYNCK – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Jean-Pierre DZIADEK – Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE – Jean-Pierre BATAILLE – Jean-Luc BARET – Anne DECOOL – Bruno WULLEPUT – Elisabeth GRESSIER – Irène VISTICOT – Gérard VERBRIGGHE – Jean-Paul SALOME – Régis VANDAMME – Marc NORMAND – Laurence BARROIS – Anne VANPEENE – Gérard IOOS – Jean BOLLE

Absents suppléés(2) : Jocelyne DUEZ par Damien DENNEQUIN, Béatrice DESCAMPS par Michel LECOUSTRE

Procurations (3) : Véronique BOLLENGIER à Michel GILLOEN, Jean-Michel DELATTRE à Michel LABITTE, Joël DEVOS à Bruno WULLEPUT

DESIGNATION DU DOYEN D'AGE : Conformément à l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les fonctions de Président sont assurées par le Doyen d'Age, jusqu'à l'élection du Président.

M. Jean BOLLE, Doyen d'Age, préside donc la séance.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean BOLLE propose Mme Hélène MACCOU pour assumer la fonction de secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. BOLLE lance l'appel à candidatures pour les fonctions de scrutateurs.

Sont candidats :

- M. Jean-Pierre ALLOSSERY
- M. Jean-Luc BARET
- M. Bruno DELOBEL
- M. Michel VANDEVOORDE

Leur désignation est accordée à l'unanimité.

DELIBERATION 2013/01 : Election du Président

Les délégués au Conseil de Communauté désignés par les conseils municipaux des communes membres, sont les suivants :

	COMMUNES MEMBRES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
1	ARNEKE	M. Francis AMPEN	M. Christian ARNOULD
2	BAILLEUL	M. Michel GILLOEN M. Jean-Michel ALOSTERY Mme Marie-Paule BERTELOOT Mme Véronique BOLLENGIER M. Joël DECAT M. Bruno DELOBEL M. Yannick DESCAMPS M. Michel ENTE M. Jean-Pierre LEYS Mme Pascale PAVY Mme Suzanne TAYLOR M. Francis SEGARD	- - - - - - - - - - - -
3	BAVINCHOVE	M. Jean-Luc FACHE	M. Jean-Jacques CUVELIER
4	BERTHEN	Mme Patricia MOONE	M. Dominique DELABROYE
5	BLARINGHEM	M. Daniel RUYFFELAERE	M. Gilbert COMPAGNON
6	BOESCHEPE	M. Pierre BOURGEOIS	M. Luc VAN INGHELANDT
7	BOESEGHEM	Mme Danielle MAMETZ	M. Laurent DENIS
8	BORRE	Mme Bernadette POPELIER	M. Pascal INGELAERE
9	BUYSSCHEURE	M. Christian WULLENS	M. Marc DEHEELE
10	CAESTRE	M. Fabrice BOULY	M. Daniel Riant
11	CASSEL	M. René DECODTS	M. José CATTOEN
12	EBBLINGHEM	M. Bernard WESTEEL	Mme Sandrine KEIGNAERT
13	EECKE	Mme Christine ASSEMAN	M. Philippe PAILOT
14	FLETRE	Mme Marie-Thérèse RICOUR	M. Daniel LESAGE
15	GODEWAERSVELDE	M. Gérard MARIS	M. Antoine VERMEULEN
16	HARDIFORT	M. Bernard DELASSUS	Mme Yvette VANDENABEELE
17	HAZEBROUCK	M. Jean-Pierre ALLOSSERY Mme Françoise POLNECQ M. Didier TIBERGHEN Mme Hélène MACOU M. Michel LABITTE Mme Odile SCHRICKE M. Serge ROUSSEZ Mme Béatrice VEIT-TORREZ M. Pascal DECOOPMAN Mme Pascale LARRIDON M. Serge GAUJON Mme Marie-Pierre VERSTAVEL	- - - - - - - - - - - -

		M. Thierry WILLAEY Mme Isabelle BOUTEZ M. Jean-Michel DELATTRE Mme Christèle CATRYCKE- QUETSTROEY M. Ali BRAHIMI Mme Sandrine PRINCE	- - - - -
18	HONDEGHEM	M. Pierre HAU	M. Jean-Luc CAPPAERT
19	HOUTKERQUE	M. Francis BEHAEGEL	Mme Edith ELLEBOUDT
20	LE DOULIEU	M. Julien DELASSUS	M. Dominique WALBROU
21	LYNDE	M. Jacques HERMANT	M. Edgard DECOUVELAERE
22	MERRIS	Mme Jocelyne DUEZ	M. Damien DENNEQUIN
23	METEREN	Mme Béatrice DESCAMPS	M. Michel LECOUSTRE
24	MORBECQUE	M. Max HERBAUX M. Maurice PETITPREZ	- -
25	NEUF-BERQUIN	M. Bernard DEBEUGNY	M. Jean-Pierre DELPLANQUE
26	NIEPPE	M. Michel VANDEVOORDE M. David DECOOPMAN Mme Marie-France BRAURE M. Didier MARCAGGI M. Marc DUBOIS Mme Janine JOSSON	- - - - - -
27	NOORDPEENE	M. Jean-Claude MICHEL	M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE
28	OCHEZEELE	M. Bernard DUSAUTIER	M. Dominique DERAY
29	OUDEZEELE	M. Régis DENAES	M. Jean-Luc DEBERT
30	OXELAERE	M. Stéphane DIEUSAERT	M. Vincent BLONDEZ
31	PRADELLES	M. Jean-Claude BODART	M. Cédric BRUNEEL
32	RENESECURE	M. Jean-Pierre DECOOL	M. François BONDUELLE
33	RUBROUCK	Mme Christine DEVULDER	M. Pierre NOVELLE
34	SAINTE-MARIE-CAPPEL	M. Jean-Pierre VARLET	M. Patrick NAELS
35	SAINT-JANS-CAPPEL	M. Dominique HALLYNCK	M. Jean-Michel FOUQUET
36	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	M. Alain CHAINTREAU
37	SERCUS	M. Jean-Pierre DZIADEK	M. Michel BODDAERT
38	STAPLE	M. Eddie DEFEVERE	M. Daniel DOYER
39	STEENBECQUE	Mme Carole DELAIRE	M. Jean-Jacques DEWYNTER
40	STEENVOORDE	M. Jean-Pierre BATAILLE M. Jean-Luc BARET Mme Anne DECOOL	Mme Marie-Thérèse PERAL M. Yves DEBRUYNE Mme Edith STAELEN
41	STEENWERCK	M. Joël DEVOS M. Bruno WULLEPUT	- -
42	STRAZEELE	Mme Elisabeth GRESSIER	M. Stéphane DEKERVEL
43	TERDEGHEM	Mme Irène VISTICOT	M. Bernard BEUN
44	THIENNES	M. Gérard VERBRIGGHE	M. Henri SAILLIOT
45	VIEUX-BERQUIN	M. Jean-Paul SALOME	-

		M. Régis VANDAMME	-
46	WALLON-CAPPEL	M. Marc NORMAND	M. Eric SMAL
47	WEMAERS-CAPPEL	Mme Laurence BARROIS	Mme Elisabeth MOREL
48	WINNEZEELE	Mme Anne VANPEENE	M. Gérard LEFEBVRE
19	ZERMEZEELE	M. Gérard IOOS	M. Michel MINNAERT
50	ZUYTPEENE	M. Jean BOLLE	M. Bernard HEMELSDAEL

Le Président, Doyen d'Age, M. Jean BOLLE, procède au recensement des candidatures pour le poste de Président.

MM. Dominique HALLYNCK, Jean-Pierre VARLET et Thierry WILLAEY présentent leur candidature.

M. Jean-Pierre BATAILLE intervient en formulant ses regrets sur la non reprise du consensus de l'été 2013 initié lors du COPIL par Monsieur Jérôme DARQUES.

Il rappelle les contours de la proposition de gouvernance provisoire autour des Présidents des EPCI actuels.

Il précise que la règle de la fusion simple aurait entraîné la désignation automatique de M. Michel GILLOEN, Président de la plus grosse intercommunalité.

Mais s'agissant d'une fusion-extension, la candidature du consensus passe par M. Jean-Pierre VARLET.

M. Thierry WILLAEY fait acte de candidature sur le principe de la mise en place d'une "Charte déontologique et éthique de l'élu communautaire", du respect du non cumul des mandats (mais aussi des fonctions) et de l'obligation de présence des instances dirigeantes.

Il met en avant le travail conséquent que va demander le lancement d'une telle structure.

Il souhaite que cette intercommunalité soit un espace de projets, constitué dans un esprit d'intérêt général et de traitement équitable des territoires.

Il demande aux candidats d'être exemplaires et souhaite un acte d'engagement déontologique fort, transparent (sur les projets et les décisions), à l'écoute (de l'ensemble des délégués), exemplaire et respectueux. Il pense que ceci se traduit par un Président sans autre mandat, car, cet engagement est un engagement à temps plein.

Si ce projet était porté par l'un ou l'autre des candidats, il ne fera pas acte de candidature.

M. Jean-Pierre VARLET fait acte de candidature et indique qu'il proposera un exécutif composé de 7 vice-présidents : les présidents des communautés de communes et 2 représentants des communes isolées.

M. Dominique HALLYNCK fait acte de candidature pour le territoire de Flandre Intérieure, pour les communes rurales et urbaines et propose une gouvernance axée sur le respect de la diversité. Il veut mettre en musique et en harmonie les 50 communes. Il désire travailler avec tous et pour tous. Il souhaite un exécutif représentatif des territoires, des communes, de leurs diversités et des différentes sensibilités. C'est pour lui un gage de réussite.

M. Thierry WILLAEY estime ne pas avoir été entendu sur la question des cumuls de mandats et de fonctions et sur une charte déontologique. Il maintient donc sa candidature.

M. Dominique HALLYNCK indique que cette réflexion pourrait être mener lors du renouvellement du prochain Conseil Communautaire.

1^{er} tour de scrutin (majorité absolue)

- nombre de votants	:	87
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	87
- bulletins blancs ou nuls	:	1
- suffrages exprimés	:	86
- majorité absolue	:	44

- a obtenu :	-	M HALLYNCK	:	47
	-	M. VARLET	:	38
	-	M. WILLAEY	:	1

En conséquence, M. Dominique HALLYNCK est élu Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

DELIBERATION 2013/02 : Composition du Bureau

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau de la Communauté de Communes est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est librement fixé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de celui-ci, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

Monsieur le Président propose 7 Vice-Présidents :

- Développement économique et tourisme
- Finances
- Habitat /urbanisme
- Voirie / environnement / agriculture
- Ressources humaines
- Enfance / jeunesse
- Action sociale / culture

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2013/03 : Election des Vice-Présidents

Monsieur le Président propose 7 candidats aux postes de vices présidents à savoir :

- Didier TIBERGHEN
- Jean-Pierre BATAILLE
- Michel GILLOEN
- Jean Pierre VARLET
- Jocelyne DUEZ
- Marie Thérèse RICOUR
- Miche LABITTE

M. Jean-Pierre BATAILLE félicite le Président pour son élection.

Il s'interroge sur la représentation des territoires. En effet, il n'y a pas, dans la proposition du Président, de représentants de l'Houtland et de la Voie Romaine.

M. Jean-Pierre BATAILLE demande une suspension de séance de 5 minutes

M. Jacques HERMANT félicite à son tour le Président.

Il est déçu que l'Houtland soit oubliée.

Il constate que 2 intercommunalités et deux communes isolées ne sont pas représentées.

Election du Premier Vice-Président

MM. Didier TIBERGHEN et Jacques HERMANT présentent leur candidature.

1^{er} tour de scrutin :

-	nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	87
-	bulletins blancs ou nuls	:	1
-	suffrages exprimés	:	86
-	majorité absolue	:	44

- a obtenu :
- M. TIBERGHIEEN Didier : 50 voix
- M. HERMANT Jacques : 36 voix

En conséquence, M Didier TIBERGHIEEN. est proclamé élu 1^{er} Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Election du deuxième Vice-Président

M. Jean-Pierre BATAILLE présente sa candidature en précisant qu'il proposera une neutralisation de la fiscalité sans pacte financier auquel il ne croit pas.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 32
- suffrages exprimés : 55
- majorité absolue : 44
- a obtenu :
- M. BATAILLE Jean-Pierre : 50 voix
- M. LABITTE Michel : 1 voix
- M. HERMANT Jacques : 1 voix
- M. DEVOS Joël : 3 voix

En conséquence, M. Jean-Pierre BATAILLE est proclamé élu 2^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Election du troisième Vice-Président

M. Michel GILLOEN présente sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 18
- suffrages exprimés : 69
- majorité absolue : 44
- a obtenu :
- M. GILLOEN Michel : 67 voix
- M. ALLOSSERY Jean-Pierre : 1 voix
- M. HERMANT Jacques : 1 voix

En conséquence, M. Michel GILLOEN est proclamé élu 3^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Interruption de séance de 5 minutes et reprise

Election du quatrième Vice-Président

M. Jean-Pierre VARLET présente sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 35
- suffrages exprimés : 52
- majorité absolue : 44
- a obtenu :

- M. VARLET Jean-Pierre : 49 voix
- M. HERMANT Jacques : 1 voix
- Mme GRESSIER Elisabeth : 1 voix
- M. DECODTS René : 1 voix

En conséquence, M Jean-Pierre VARLET est proclamé élu 4^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Election du cinquième Vice-Président

Mme Jocelyne DUEZ présente sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 36
- suffrages exprimés : 51
- majorité absolue : 44
- a obtenu :
 - Mme DUEZ Jocelyne : 49 voix
 - M. RUYFFELAERE Daniel : 1 voix
 - M. DEVOS Joël : 1 voix

En conséquence, Mme Jocelyne DUEZ est proclamée élue 5^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Election du sixième Vice-Président :

Mme Marie-Thérèse RICOUR présente sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 30
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 44
- a obtenu :
 - Mme RICOUR Marie-Thérèse : 50 voix
 - M. BOURGEOIS Pierre : 2 voix
 - Mme DELAIRE Carole : 1 voix
 - M. DEVOS Joël : 4 voix

En conséquence, Mme Marie-Thérèse RICOUR est proclamée élue 6^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Election du 7^{ème} Vice-Président

M. Michel LABITTE et Mme Carole DELAIRE présentent leur candidature.

Mme Carole DELAIRE regrette que la Voie Romaine ne soit pas représentée.

Dans un souci d'équilibre des territoires et de parité de l'exécutif, elle demande à M. Michel LABITTE de faire preuve d'élégance en retirant sa candidature.

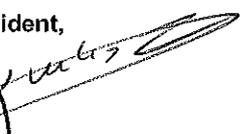
M. LABITTE maintient sa candidature.

1^{er} tour de scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 85
- majorité absolue : 44
- a obtenu :
 - M. LABITTE Michel : 44 voix
 - Mme DELAIRE Carole : 40 voix
 - M. DEVOS Joël : 1 voix

En conséquence, M. Michel LABITTE est proclamé élu 7^e Vice-Président, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin.

Clôture de la séance à 21 h 58

Le Président,

 Dominique HALLYNCK

